

## REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNAT DU GARD U17M

<u>Saison</u> 2021/2022

1 – Composition Après brassages :	Niveau 1 : Une poule de 6 équipes. Niveau 2 : Deux poules de 6 équipes.		
2 – Mutualisation possible entre associations	Les CTC et ententes d'équipes sont autorisées		
3 – Type de licences	Règles de participation aux compétitions départementales de jeunes		
autorisés	Nombre de joueurs autorisés :	5 minimum / 10 maximum	
	Type de licences autorisées :	1C, 2C, 1CAST, 1CASTCTC, 2CAST, 2CASTCTC, OCT: au total 5 Maximum Licence 0C ou 0C AST avec un minimum de 3	
		0C et un maximum de 7 0C AST	
4 – Qualification / Participation	U16M et U17M (années de naissance 2006 et 2005).		
	U14M et U15M possibles avec un surclassement (certificat médical d'un médecin agréé pour les U14M et du médecin de famille pour les U15M)		
	Nombre de participations aux rencontres autorisées : Voir article 429 du Règlement Général de la <u>FFBB</u> .		
5 – Horaires des ren-			
contres	Heure officielle des rencontres = <b>SAMEDI à 18h00</b> En cas de rencontres multiples à jouer le même jour, les aménagements nécessaires seront faits par « dérogations ». <b>Dérogations et planifications doivent être faites en laissant groupées les rencontres arbitrées officiellement.</b>		
6 – Ballon	Taille 7		
7– Ligne à 3 points	6,75 M		
8 – Obligations sportives	R.A.S.		
9 – Temps de jeu	4 périodes de 10 min. décomptées.  2 temps-morts en 1 <sup>ère</sup> mi-temps / 3 temps-morts en 2 <sup>ème</sup> mi-temps / 1 temps-mort par prolonga-		
	tion Mi-temps: 10 min. / Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps		
10 - Prolongations	En cas d'égalité : Autant de prolongations de 5 min que nécessaire		
11 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-marque e	est OBLIGATOIRE pour la division.	

12 – Encadrement des équipes de	Les dispositions de l'article 85 des Règlements sportifs généraux de la Ligue d'Occitanie sont en vigueur.				
« jeunes »	en vigueur.  Soit : Les associations sportives ont l'obligation d'encadrer leurs équipes de « jeunes », compo sées de licenciés mineurs, lors des entraînements, des rencontres officielles ou amicales, à domicile ou à l'extérieur. Seule, une personne majeure licenciée pourra assurer cet encadrement. En tout état de cause, la personne encadrante assume toute la responsabilité en cas de désordre ou d'incident de quelque nature que ce soit. Elle pourra toutefois se faire assister d'une autre personne majeure également licenciée.				
13 – Fonds Financier Départemental (ex Caisse de péréquation)	Le championnat « Niveau 1 » sera arbitré officiellement.  Se reporter au RSP « FFD » de la saison en cours.				
14 – Formule du championnat	Niveau 1 et Niveau 2				
	Phase unique.				
	Rencontres « aller-retour » dans chaque poule (10 journées programmées sur la période du 08 janvier au 21 mai 2022).				
			Le premier de la poule Niveau 1 sera Champion du Gard U17M.		
	Le premier de la	a poule Niveau 1 sera Champion	du Gard U17M.		
	En niveau 2, l'équipe classée	a poule Niveau 1 sera Champion première de la poule A et celle c npionnes du Gard ex-aequo U17	classée première de la poule		
15 – Cas particuliers	En niveau 2, l'équipe classée seront char	première de la poule A et celle c	classée première de la poule M niveau 2.  fin de la saison, et non prévu		
15 – Cas particuliers  16 – Composition des poules	En niveau 2, l'équipe classée seront char	première de la poule A et celle c npionnes du Gard ex-aequo U17 ourraient survenir en cours ou à la	classée première de la poule M niveau 2.  fin de la saison, et non prévu		
16 – Composition des	En niveau 2, l'équipe classée seront char	première de la poule A et celle c npionnes du Gard ex-aequo U17 ourraient survenir en cours ou à la	elassée première de la poule M niveau 2. I fin de la saison, et non prévu DEPARTEMENTAL.		
16 – Composition des	En niveau 2, l'équipe classée seront char  Tous les cas particuliers qui p dans le présent règlem	première de la poule A et celle conpionnes du Gard ex-aequo U17 ourraient survenir en cours ou à la ent, seront traités par le BUREAU	elassée première de la poule M niveau 2. I fin de la saison, et non prévu DEPARTEMENTAL.		
16 – Composition des	En niveau 2, l'équipe classée seront char  Tous les cas particuliers qui p dans le présent règlem	première de la poule A et celle conpionnes du Gard ex-aequo U17 ourraient survenir en cours ou à la ent, seront traités par le BUREAU	classée première de la poule M niveau 2.  Ifin de la saison, et non prévu DEPARTEMENTAL.		
16 – Composition des	En niveau 2, l'équipe classée seront char  Tous les cas particuliers qui p dans le présent règlem  Niveau 1	première de la poule A et celle conpionnes du Gard ex-aequo U17  ourraient survenir en cours ou à la ent, seront traités par le BUREAU  Nivea  Poule A	classée première de la poule M niveau 2.  If fin de la saison, et non prévu DEPARTEMENTAL.  THE POULE B		
16 – Composition des	En niveau 2, l'équipe classée seront char  Tous les cas particuliers qui p dans le présent règlem  Niveau 1  MILHAUD 1	première de la poule A et celle conpionnes du Gard ex-aequo U17  ourraient survenir en cours ou à la ent, seront traités par le BUREAU  Nivea  Poule A  ALES	elassée première de la poule M niveau 2.  Ifin de la saison, et non prévu DEPARTEMENTAL.  THE POUL B BELLEGARDE		
16 – Composition des	En niveau 2, l'équipe classée seront char  Tous les cas particuliers qui p dans le présent règlem  Niveau 1  MILHAUD 1  NIMES	première de la poule A et celle conpionnes du Gard ex-aequo U17  ourraient survenir en cours ou à la ent, seront traités par le BUREAU  Nivea  Poule A  ALES  BAGNOLS	classée première de la poule M niveau 2.  Ifin de la saison, et non prévu DEPARTEMENTAL.  THE Poule B  BELLEGARDE  GARONS		
16 – Composition des	En niveau 2, l'équipe classée seront char  Tous les cas particuliers qui p dans le présent règlem  Niveau 1  MILHAUD 1  NIMES  QUISSAC	première de la poule A et celle conpionnes du Gard ex-aequo U17  ourraient survenir en cours ou à la ent, seront traités par le BUREAU  Nivea  Poule A  ALES  BAGNOLS  BESSEGES	classée première de la poule M niveau 2.  Ifin de la saison, et non prévu DEPARTEMENTAL.  THE Poule B  BELLEGARDE  GARONS  MILHAUD 2		